

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 27 janvier 2025 fixant au titre de l'année 2025 le nombre de postes offerts au concours externe spécial pour le recrutement de bibliothécaires

NOR : MENH2502067A

La ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe spécial
pour le recrutement de bibliothécaires,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2025, au concours externe spécial pour le
recrutement de bibliothécaires, réservé aux titulaires d'un doctorat, est fixé à 1.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 janvier 2025.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général des ressources humaines,
B. MELMOUX-EUDE